MODULE 8
Le recrutement direct & l'accompagnement à l'intégration des agents en situation de handicap

Si le recrutement d'agents en situation de handicap constitue l'un des leviers de réponse à l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (OETH), la responsabilité des employeurs publics ne se limite pas au respect de cette obligation. Elle s'inscrit dans une démarche plus large visant à garantir une **insertion professionnelle durable et inclusive**, fondée sur les principes de non-discrimination et d'égalité de traitement.

Le processus de recrutement doit ainsi être pensé de manière globale, depuis l'expression du besoin jusqu'à l'intégration de l'agent dans son environnement de travail. Le rôle du référent handicap est central pour **sécuriser les parcours dès l'entrée dans l'emploi**, il s'articule entre autres avec les services de recrutement, les services de médecine du travail et les managers chargés d'intégrer l'agent.

Objectif général
Trouver sa juste place en tant que référent handicap afin d'accompagner les acteurs concernés dans l'amélioration de leurs pratiques de recrutement et d'intégration inclusives et in fine, favoriser l'insertion durable des agents en situation de handicap par la sécurisation de leurs parcours professionnels.

Objectifs pédagogiques
À l'issue du module, les participants seront capables de :
- Comprendre les **obligations réglementaires** en matière de recrutement, fondées sur les principes de non-discrimination et d'égalité de traitement.
- Identifier le **rôle du référent handicap** à chaque étape du processus de recrutement.
- Repérer et mobiliser les **leviers existants** en matière de recrutement et d'intégration des agents en situation de handicap.
- Proposer une **démarche d'intégration inclusive**, en mobilisant les acteurs internes et le collectif de travail.
- Adapter les modalités d'accompagnement en fonction des situations rencontrées.
- Connaître les **caractéristiques et enjeux du contrat d'apprentissage** dans le cadre du recrutement de personnes en situation de handicap.

Programme et contenu
- Présentation des obligations règlementaires en matière de recrutement basées sur les principes de non-discrimination et d'égalité de traitement
- Présentation des leviers existants en matière de recrutement et d'intégration, dont le contrat d'apprentissage
- Échanges : référent handicap : quel rôle dans le processus de recrutement ?
- Bien accompagner l'intégration d'un agent en situation de handicap nouvellement recruté ?
- Cartographie des acteurs internes et externes et dispositifs mobilisables

Méthode pédagogique
- Apports théoriques
- Approche expérientielle par :
 - l'échange sur les pratiques et retours d'expériences
 - Mise en situation de recrutement et d'intégration
 - Études de cas pratiques

AGIR'H
24 rue Aristide Bergès - 73000 Chambéry
04 79 84 35 70 contact@agir-h.org
www.agir-h.org

MODULE 8
Le recrutement direct & l'accompagnement à l'intégration des agents en situation de handicap

Formateur
Formateur spécialisé dans le domaine de l'emploi, du handicap et de la fonction publique.

Évaluation des acquis
À l'issue du module, une évaluation des notions acquises sera proposée au moyen d'un questionnaire mixant questions à choix multiples et questions ouvertes. L'évaluation peut donner lieu à un échange individuel sur un point spécifique non acquis.

Durée
1 jour

Dates et lieux
Cette session de formation aura lieu le 20 mai 2027, dans les locaux d'Alexander Park Chambéry situé à Chambéry - 51 rue Alexander Fleming.

Voir le calendrier de formation

Inscription
Inscription au plus tard deux semaines avant le début de la formation.
Inscription possible dans le parcours ou par module.

Pré-inscription

6 à 12 participants maximum par session.
Lors de l'inscription vous pourrez préciser vos besoins en compensation/aménagements.

Contact et référent accessibilité
Amandine VEROT
06 81 05 27 00
averot@agir-h.org

Tarif
Tarif de ce module : 650 € par participant

Modules complémentaires
Cette formation s'inscrit dans le cadre du parcours de formation « être référent handicap dans la fonction publique » en 8 modules de 1 à 3 jours.

AGIR'H
24 rue Aristide Bergès - 73000 Chambéry
04 79 84 35 70 contact@agir-h.org
www.agir-h.org